

FAMILLES DE MÉTIERS

Du côté des textes

- [Décret n° 2019-370 du 25 avril 2019 portant création des familles de métiers en seconde professionnelle](#)
- [Arrêté du 19 avril 2019 définissant les familles de métiers](#)
- [BO n°23 du 6 juin 2019](#)

L'essentiel

Les familles de métiers visent à regrouper les spécialités de Bac pro dans des familles mieux identifiables par les élèves. L'objectif affiché est d'améliorer l'orientation des élèves. Le risque est une déspecialisation des formations professionnelles et une mutualisation des moyens enseignants permettant des suppressions de postes. C'est une nouvelle réduction du temps de formation professionnelle pour les élèves, après la suppression d'un an de formation en 2009 avec le Bac pro 3 ans, ce dispositif réduit d'un an la formation à une spécialité.

15 familles seront mises en place de septembre 2019 à septembre 2021 : 4 en 2019, 6 en 2020, 5 en 2021. [Voir notre « note pro » familles de métiers.](#)

Septembre 2019

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- Métiers de la relation client
- Métiers de la mer

Septembre 2020

- Métiers des industries graphiques et de la communication
- Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
- Métiers de l'aéronautique
- Métiers de l'alimentation
- Métiers de l'hôtellerie-restauration
- Métiers de la beauté et du bien-être

Septembre 2021

- Métiers du bois
- Métiers du pilotage d'installations automatisées
- Métiers de la maintenance
- Métiers de la réalisation de produits mécaniques
- Métiers du numérique et de la transition énergétique

À noter ! Toutes les autres spécialités ne seront pas regroupées dans des familles de métiers, soit 30 spécialités dont notamment ASSP et les différentes options des métiers de la mode et du cuir.

L'avis de la CGT :

La CGT Educ'action dénonce la déspecialisation des formations et la réduction du parcours dans la spécialité à un Bac pro 2 ans. Cette disposition de la réforme va accentuer la mise en concurrence des personnels, et participer à la réduction des postes. **Nous sommes favorables à une meilleure orientation sans réduction de la durée de la formation. Il faudra veiller au maintien d'une diversité de l'offre de formation à l'issue de la seconde.**

F
A
M
I
L
L
E
S